

**VIVRE ET TRAVAILLER
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**
MUTATIONS SOCIÉTALES ET SOCIABILITÉS EN RÉGION



CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE

Région Provence - Alpes - Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte désormais près de **5 millions** d'habitants, en majorité concentrée sur une bande littorale très urbanisée. Toutefois, positionnée au **2^e rang français** en termes de Produit Intérieur Brut par habitant, juste derrière l'Île-de-France, la région reste fortement exposée aux inégalités et au chômage.

Dans ce contexte contrasté, le « vivre ensemble » apparaît comme une question centrale des politiques d'aménagement du territoire régional. Afin d'accompagner l'élaboration du SRADDET, la Région a commandé au cabinet Chantal Deckmyn une étude sur les incidences des mutations sociétales sur les modalités du « vivre ensemble » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Après 50 ans de forte croissance résidentielle, **que signifient vivre et travailler en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?** Comment les grandes mutations du temps présent font-elles évoluer le territoire et, au-delà, les modes de vie de ceux qui l'habitent ?





Des habitants plus mobiles au sein d'une région moins attractive

HABITER AU PAYS... EST PARFOIS UN DÉFI

En 50 ans, la croissance démographique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est indéniable. Entre 1962 et 2013, la population régionale a augmenté de 1,11 % par an en moyenne ; autrement dit, elle a cru **de 75 % sur l'ensemble de la période**. Cette croissance démographique a cependant été inégale dans la moitié des communes de la région, elle a plus que doublé dans cet intervalle. La croissance de la population s'étant principalement concentrée dans les départements littoraux, elle a contribué à accroître les déséquilibres démographiques de l'espace régional. Depuis 2008 cependant, on observe une diminution de l'attractivité démographique régionale : les Alpes-Maritimes ont perdu des habitants, tandis que dans les Bouches-du-Rhône et le Var, la population n'augmente que du fait du solde naturel (grâce à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès).

Malgré cette baisse d'attractivité au cours des dernières années, les logements continuent de changer d'occupants : **la rotation du parc résidentiel est significative**.

Du point de vue des mobilités résidentielles, les comportements des ménages diffèrent néanmoins à l'échelle régionale. Si dans certains territoires l'ancrage résidentiel prévaut, dans d'autres, la rotation du parc résidentiel est importante. On observe ainsi deux fractures (voir figure 1 page suivante).

La première, au sein mêmes des villes-centres et de leurs agglomérations, entre des quartiers caractérisés par un très faible ancrage et d'autres à l'inverse où l'ancienneté y est très élevée. Dans l'ensemble, les hyper-centres des grandes villes de la région sont caractérisés par une forte rotation résidentielle; mais des disparités de parcours se retrouvent à l'intérieur même des communes-centres, comme à Marseille, Aix-en-Provence ou Toulon en particulier.

Cela s'explique notamment par les caractéristiques de l'offre de logement : l'importance du parc locatif, le caractère

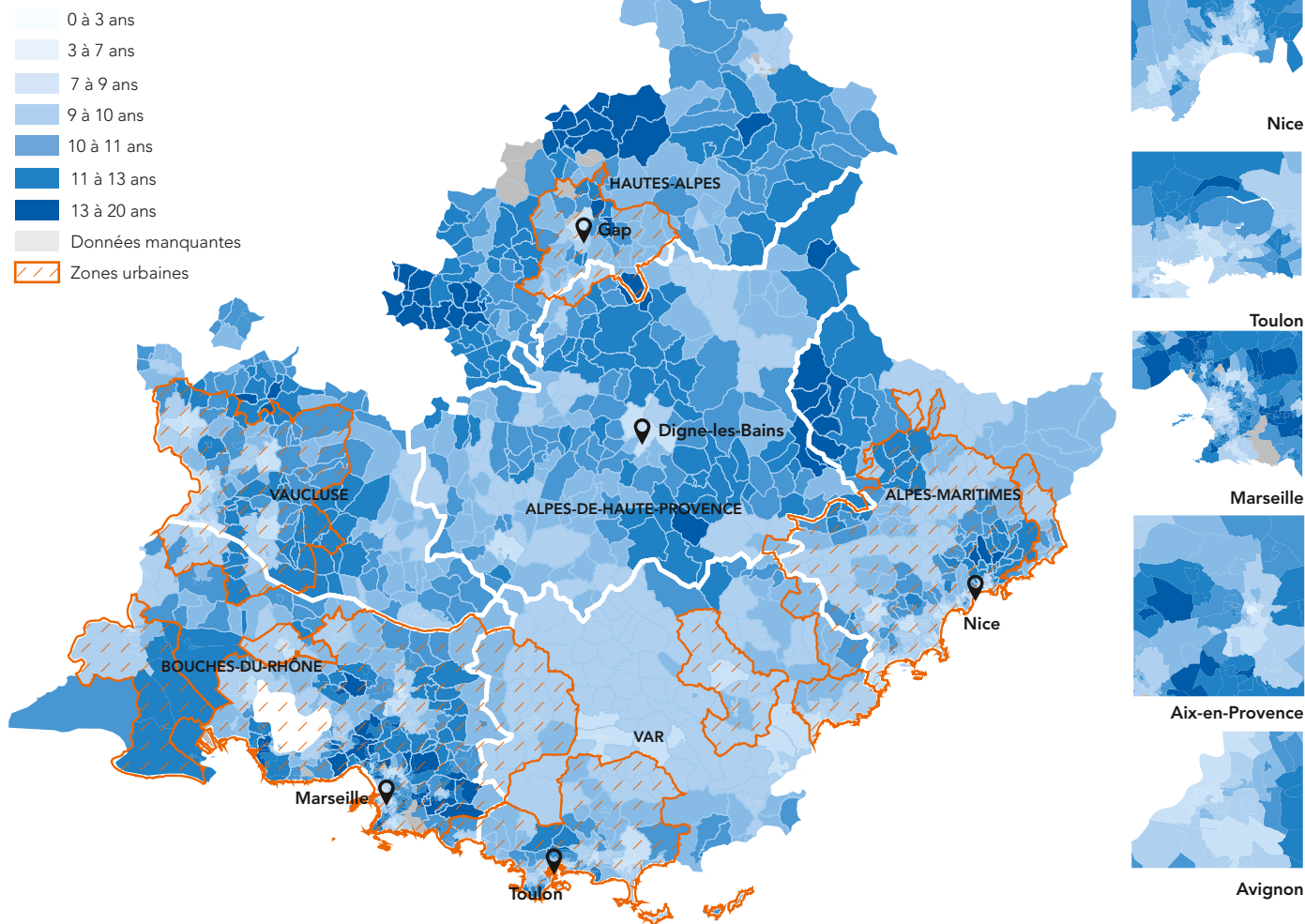
social ou non de ce parc, l'habitat collectif ou individuel...

La seconde fracture se manifeste, **au sein des zones plus rurales** (qu'elles soient périurbaines ou « rurales isolées », comme les qualifie l'INSEE), où l'on trouve également d'importantes variations. Dans ces territoires prévaut une faible rotation résidentielle notamment du fait d'un parc immobilier marqué par le poids de l'habitat individuel et des propriétaires-occupants.

Cependant, certains territoires se distinguent très nettement, tels que le Var et le Haut-Var, ainsi que la troisième couronne de la Côte d'Azur. En effet, derrière le littoral, et après la première couronne de l'arrière-pays azuréen caractérisée par une assez importante stabilité résidentielle, apparaissent des communes où **la rotation du parc résidentiel est importante**. On retrouve le même type de phénomène dans une partie du Sud-Luberon ainsi que dans le sud-ouest des Alpes-de-Haute-Provence. Tous ces territoires sont caractérisés par **leur importante attractivité résidentielle**, entraînant un fort étalement urbain.

ANCIENNETÉ MÉDIANE DES MÉNAGES DANS LEUR LOGEMENT, EN ANNÉES, PAR IRIS ET COMMUNES

PROPORTION DE LA POPULATION EN SITUATION DE SUROCCUPATION



Sources : RP 2011/INSEE et IGN. Réalisation : Cabinet Chantal Deckmyn.

FIGURE 1

Les valeurs ont été lissées en calculant la moyenne de la valeur d'un IRIS avec celle de ses cinq voisins les plus proches.
 Champ : logements ordinaires occupés. Les zones hachurées délimitent les principales aires urbaines.
 Sources : RP2011/INSEE et IGN. Réalisation : cabinet Chantal Deckmyn.

Malgré la décline récente de l'attractivité démographique des espaces les plus denses de la région, le marché du logement demeure tendu. Ainsi, notre région est celle dans laquelle **le taux de suroccupation est le plus élevé du pays**, après la région Ile-de-France. En 2011, 13,6% de la population régionale vivait ainsi en situation de suroccupation. Cette situation affecte les enfants et adolescents, qui ne disposent pas toujours d'espaces de travail et d'intimité adéquats, mais aussi les adultes. Environ 160 000 adultes de plus de 30 ans vivent dans un foyer dans lequel ils n'appartiennent pas au couple principal – qu'il s'agisse de « Tanguy », ou d'ascendants ou parents plus lointains. La situation tend toutefois à s'améliorer,

en particulier du fait de la diminution tendancielle de la taille des ménages. La géographie de la suroccupation, révélée par la figure 2, est non seulement une géographie des centres urbains (phénomène qu'on retrouve à l'échelle de l'ensemble du pays), mais aussi d'autres territoires. Les Alpes-Maritimes sont également fortement concernées, ainsi que certaines des zones les plus touristiques et les plus attractives de la riviéra varoise. On voit là les effets de la concurrence pour l'accès aux logements dans les territoires les plus attractifs de la région, qui peuvent conduire certains des habitants les plus modestes à devoir se loger dans des conditions largement défavorables.

VIVRE AU PAYS SANS Y TRAVAILLER ?

La volonté de « vivre au pays » n'est pas toujours liée à celle d'y travailler. Au contraire, on assiste à une certaine « résidentialisation » du territoire : le poids de l'économie résidentielle (dans laquelle les revenus qui irriguent le territoire sont liés aux dépenses de ménages issues de revenus gagnés ailleurs) y est très important (voir *Débat d'idées* page 11). Le taux d'activité régionale est par ailleurs faible, et ce sous l'effet de plusieurs facteurs.

D'une part, **le taux d'activité des hommes en âge d'être actif (16-65 ans) a fortement diminué au fil du temps.** Il n'est plus que de 66 % en 2011, soit le troisième taux le plus faible du pays derrière le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais. Il est vrai que, dans le même temps, le taux d'activité féminin aux mêmes âges a énormément augmenté, dépassant les 55 % en 2011, et compensant ainsi la moindre activité masculine. D'autre part, **la part des retraités dans la population régionale est importante (23,6%),** même si elle est proche de la moyenne nationale (21,5 %). Enfin, il faut ajouter que le **poids du chômage est important** dans la région

comparativement au reste de la France.

Ainsi, si le rapport entre actifs occupés et les autres adultes reste à peu près constant, cette évolution se fait au prix d'une substitution d'une redistribution socialisée (au travers des pensions de retraite ou des allocations chômage) à la solidarité intraconjugale. En effet, celle-ci permettait l'existence de la figure de la femme au foyer, cette solidarité pouvant être analysée comme une forme implicite de rémunération du travail domestique. Au passage, une part de plus en plus importante des revenus est socialisée et redistribuée. C'est un élément qui conduit à la diminution du poids de la « base productive » (c'est-à-dire des revenus issus

d'une production vendue et consommée hors de son territoire de production). Spécifiquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le poids de la base productive est faible, tandis que celui des bases publique et sociale, et surtout résidentielle, est particulièrement important.

Au total, aussi bien au sein des classes populaires que des classes supérieures, **on compte dans la région davantage d'inactifs que d'actifs,** à l'inverse de régions où le taux d'activité est plus élevé, comme l'ex région Rhône-Alpes ou l'Île-de-France. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur court alors le risque de devenir caractérisée par une double rente – celle des très riches, et celle des pauvres.

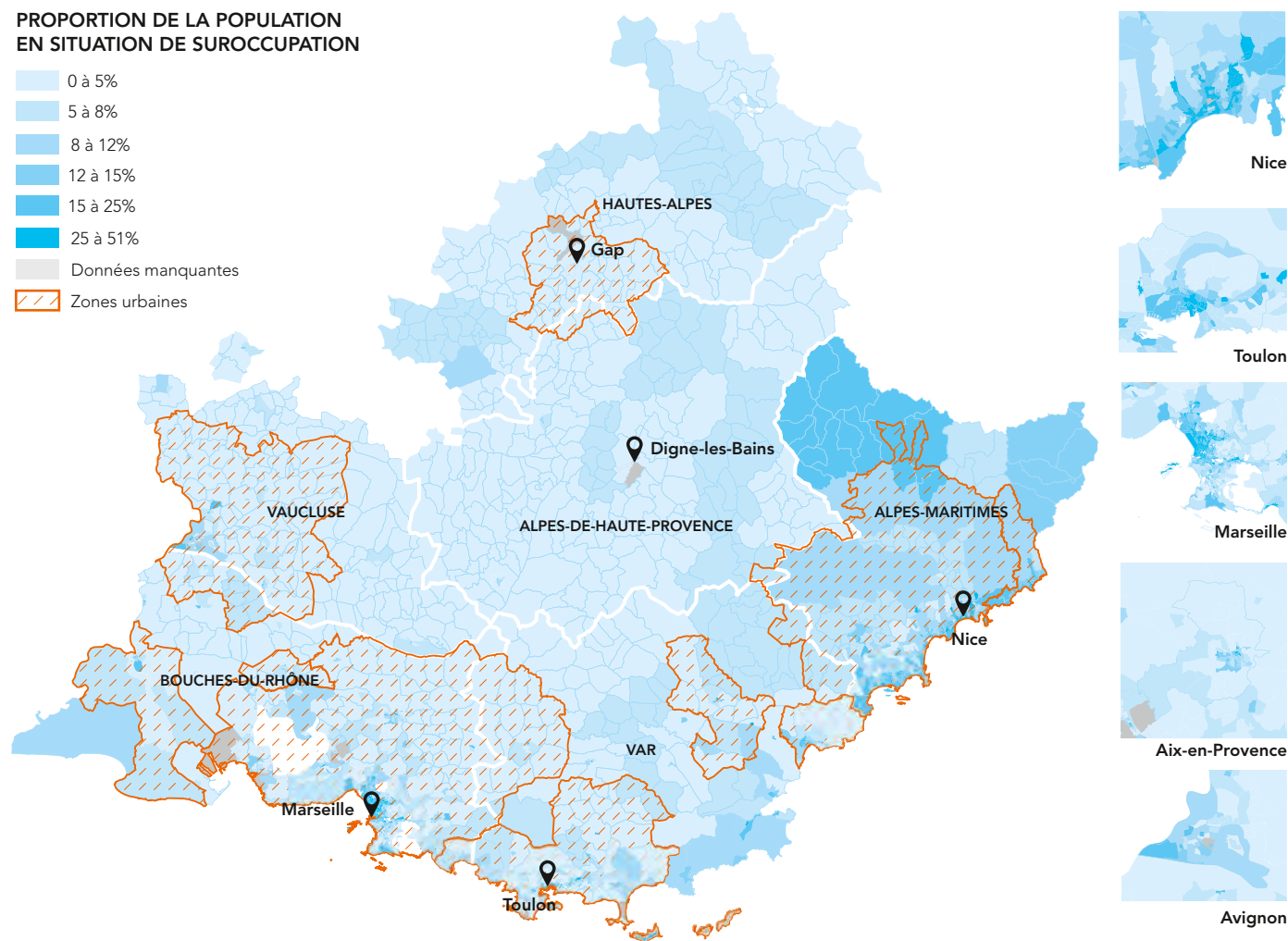
PROPORTION DE LA POPULATION EN SITUATION DE SUROCCUPATION EN PACA, EN 2011, PAR CANTON-OU-VILLE OU IRIS

PROPORTION DE LA POPULATION EN SITUATION DE SUROCCUPATION

- 0 à 5%
- 5 à 8%
- 8 à 12%
- 12 à 15%
- 15 à 25%
- 25 à 51%

Données manquantes

Zones urbaines



Sources : RP 2011/INSEE et IGN. Réalisation : Cabinet Chantal Deckmyn.

FIGURE 2

Champ : individus appartenant à des ménages constitués d'au moins deux personnes.
Les zones hachurées délimitent les principales aires urbaines. Sources : RP2011/INSEE et IGN.
Réalisation : cabinet Chantal Deckmyn.

UN MARCHÉ DU TRAVAIL FÉMINISÉ ET TERTIARISÉ

Cependant, pour celles et ceux qui « travaillent au pays », le marché du travail régional a connu d'importantes mutations, qui ne sont pas déconnectées des évolutions nationales, même si elles ont leurs spécificités.

Ainsi, **la tertiarisation de l'activité économique est particulièrement prononcée dans la région.** Même les départements alpins, les moins tertiarisés, le sont davantage que la moyenne du pays. La désindustrialisation en est le pendant. Si le rythme de la désindustrialisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur suit globalement celui du reste du pays, il reste que l'intensité industrielle de l'appareil productif régional est durablement plus faible. L'industrie et le BTP concernaient 34 % des actifs de la région en 1968, pour seulement 16,5 % en 2011. Dans le même temps, **le secteur tertiaire qui employait déjà 56 % des actifs en 1968 en rassemblait 82 % en 2011.** La

désindustrialisation rapide de certains départements, comme les Bouches-du-Rhône ou le Var, inverse les anciennes hiérarchies : le Vaucluse est ainsi, à partir de 1990, le département comptant la plus grande part d'actifs travaillant dans l'industrie de la région, passant devant les Bouches-du-Rhône. Plus surprenant encore, les Alpes-de-Haute-Provence deviennent plus industrielles (du point de vue de la composition de la population active) que le Var et les Alpes-Maritimes. En revanche, le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) occupe sur la période considérée une part plus importante dans l'emploi régional qu'en moyenne nationale. La décline est toutefois plus rapide en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour quasiment rejoindre la moyenne nationale (et même moins dans les Bouches-du-Rhône) : en 1968, le BTP employait 14 % des actifs de la région ; cette proportion n'est plus que de 7,5 % en 2011. **Rien ne semble résister à la tertiarisation massive de l'économie régionale.** Toutefois, même si le poids du secteur tertiaire dans l'emploi local

est prédominant partout, il concerne surtout **le secteur tertiaire marchand sur le littoral et dans les centres urbains** (à l'exception de Toulon). Il concerne le tertiaire non-marchand (services publics, santé...) à Marseille, du fait de son statut de capitale régionale et du poids du secteur médical, mais aussi à Toulon et dans le sud-est du Var (en lien avec les activités militaires) ainsi que dans les départements alpins.

L'augmentation du taux d'activité féminin est l'autre caractéristique majeure de l'évolution du marché du travail. Elle n'est d'ailleurs pas sans lien, puisque 91,7% des femmes actives en Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent dans le secteur tertiaire en 2011. **Entre 1968 et 2011, le taux d'activité des femmes en âge de travailler est passé de 33,5 % à 57,6%.** Il s'établit désormais à moins de dix points en dessous de celui des hommes. Ce mouvement est concomitant d'une élévation très importante du niveau de formation des femmes, en moyenne plus diplômées que les hommes à partir du recensement de 2006.



**Le secteur tertiaire qui employait
56% des actifs en 1968
en rassemblait 82% en 2011.**



Des sociabilités multiples en Provence-Alpes-Côte d'Azur

A partir de cette analyse statistique, le Cabinet Chantal Deckmyn révèle, au prisme d'une enquête ethnographique, un guide de lecture des mutations sociétales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à partir de trois grandes mutations identifiées.

La première, « la région traversée », interroge les mobilités et les points d'ancrage des habitants, mettant en évidence la pluralité des rapports sociaux au territoire. Ces liens avec le territoire sont également construits par les catégories bureaucratiques des politiques publiques, nationales et territoriales, qui régissent les différents domaines de la vie quotidienne (santé, emploi, urbanisme...). Cette seconde grande mutation, **« le traitement bureaucratique du vivre-ensemble »**, permet d'observer les conditions de vie des habitants de la région et d'en interroger les marges de manœuvre pour faire (ou non) société. Enfin, la troisième grande mutation pointe **« les déséquilibres induits par la métropolisation »**, en insistant sur les mutations territorialisées qui affectent directement les modalités de la vie sociale.

La démarche ethnographique conduite dans cette analyse permet d'appréhender ce que révèle l'impact des mutations sociétales sur les modes de vie des habitants de la région. Reposant sur dix lieux qui relèvent de logiques territoriales différentes (du quartier à la commune), et à partir d'une centaine de récits de vie d'habitants, cette analyse interroge les conditions du vivre-ensemble sur le territoire régional.

Ainsi l'espace alpin, représenté par les communes de Puget-Théniers (06), Gap (05) et Forcalquier (04) témoigne de trajectoires de développement différentes mais dynamiques du point de vue de la qualité de vie.

Il en va différemment de la vallée du Rhône et du littoral où des processus de métropolisation distincts sont à l'œuvre. L'on s'est ainsi intéressé à des « tiers espaces », entre rural et urbain, caractérisés par une croissance inédite de l'urbanisation, tels que Rocbaron (83) et le quartier de la Duranne à Aix (13). Face au développement de cette économie

résidentielle périurbaine, les centres anciens apparaissent particulièrement confrontés à l'enjeu du vivre ensemble, oscillant entre dévitalisation et gentrification, comme à Carpentras (84).

Toutefois, ce type de développement ne déséquilibre pas seulement l'héritage des centres anciens. Il questionne également des modes d'habiter spécifiques, tel celui des anciennes « villes-usines », marqués par une sociabilité ouvrière comme à Port de Bouc (13) où les activités productives ont durablement façonné l'espace et ses habitants. Cet héritage industriel est également questionné dans le quartier de la Belle-de-Mai à Marseille (13) et dans la copropriété de Pontcarral à Toulon (83), tous deux caractérisés par des processus de ségrégation sociale fragilisant l'espace public et le lien social.

Enfin, marquées par des flux de mobilité importants, les métropoles apparaissent comme les portes d'entrées dans la région, en prise directe avec l'étranger proche et lointain, comme à Beausoleil, (06) où une population d'origine cosmopolite vit



en interdépendance avec le riche voisin monégasque.

Ces dix localités dessinent au total un kaléidoscope contrasté du vivre ensemble dans la région.

A partir de l'hypothèse du sociologue Henri Lefèvre, selon laquelle: « l'espace de la ville est la projection au sol des rapports sociaux », l'analyse ethnographique conduite en Provence-Alpes-Côte d'Azur porte une attention particulière à l'espace et à sa traduction en formes urbaines. Ainsi, les mutations des formes urbaines conditionnent les façons de vivre-ensemble, en favorisant plus ou moins la production de rapports sociaux.

L'analyse de ces dix lieux et des habitants qui y vivent, sous l'angle des trois grandes mutations identifiées, permet l'émergence de **cinq monographies**, qui correspondent à cinq façons de vivre-ensemble dans la région. C'est au travers de ces portraits sensibles de territoires, que sont appréhendées différentes formes de sociabilités présentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1. VIVRE ISOLÉ DANS UN LOTISSEMENT PÉRIURBAIN.

En réduisant les distances, le développement récent des infrastructures routières a radicalement modifié le sens et l'emprise territoriale des anciens centres-bourgs qui ont connu une croissance démographique exceptionnelle.

Il s'agit désormais de communes qui s'apparentent à des « tiers espaces », entre rural et urbain, caractérisés par une croissance inédite de l'urbanisation, et qui fonctionnent comme espace de

logements pour les pôles d'activités environnants. Les habitants, dépendants à la voiture, partagent leur temps entre différents lieux privés : logement, travail, zones d'activités commerciales. Ce mouvement de métropolisation des villes réorganise le territoire à partir de la circulation automobile et autour de fonctions économiques et techniques. La déterritorialisation de ces communes, à partir d'une géographie urbaine d'isolats désarticulés et branchés sur des réseaux viaires, se retrouve à l'intérieur même de ces communes. Les lotissements pavillonnaires, les terrains de sports, la zone commerciale, le collège, les parkings se partagent un territoire fragmenté, déconnecté du centre-bourg et redécoupé par les axes de circulation automobile.

Avec la désertification de certains centres villageois, de nouveaux lieux de vie apparaissent ; la population se concentrant en périphérie, installée dans des lotissements et zones commerciales. Dans ces communes de logements pavillonnaires, les typologies architecturales faussement variées effacent les cohérences paysagères : les pavillons produits par des groupes immobiliers sont isolés dans leurs parcelles tandis que leur voirie en arbre et en culs-de-sac apparaît conçue sur le modèle des circuits imprimés. Ainsi, chaque lotissement forme un isolat à l'écart de l'espace public ; contraignant d'autant la vie en société.

De même, la présence d'une zone commerciale en périphérie, espace où se concentre la population, induit une structuration de l'espace et des modes de vie difficilement compatibles avec le maintien de l'urbanité et des organisations

sociales, réduisant le rôle des habitants à celui de consommateurs. Les lieux de rencontres des zones commerciales, à l'image des parkings, ne sont pas des espaces publics, mais fonctionnent selon les horaires et objectifs des groupes commerciaux, à rebours des espaces et des temps publics indispensables pour faire société.

Il s'agit désormais de communes qui s'apparentent à des « tiers espaces », entre rural et urbain, caractérisés par une croissance inédite de l'urbanisation

La croissance exponentielle des zones résidentielles et commerciales accompagne la fragmentation des espaces. L'urbanisation accélérée de ces communes dénoncée par nombre d'habitants, détruit les paysages, les modes de vie, et au final, l'identité de la commune. Le nombre massif des nouveaux arrivants aux habitudes métropolitaines, tournés vers les réseaux et les zones commerciales, est souvent invoqué par les habitants comme cause de la perte d'une qualité de vie. La nostalgie d'une ancienne configuration villageoise et des modes de vie individuels et collectifs qui lui étaient attachée est ainsi rapportée par de nombreux habitants, y compris parmi des nouveaux résidents. Cette nostalgie est vécue par les habitants comme une perte de sécurité et de confiance, liée notamment à la dévitalisation des commerces et de l'artisanat, et à la disparition des fêtes et rites sociaux.

Au total, cette relation en forme de « cercle vicieux » entre habitation en lotissements et mode de vie sur autoroutes est perçue comme fragilisant davantage les modalités du vivre-ensemble.

Ce type de configuration spatiale se retrouve, par exemple, dans le discours des habitants de la commune de Rocbaron dans le Moyen Var.

2. VIVRE SÉPARÉS DANS UN ARCHIPEL MÉTROPOLITAIN

L'on retrouve une autre forme de territoire fractionné, peu favorable au développement de la sociabilité, sous les modalités de quartiers résidentiels et excentrés, non polarisés par leur ville-centre.

Il s'agit d'espaces où **prédominent les lotissements**, qui sont davantage conçus pour une clientèle de « consommateurs » et d'habitants, que pour permettre à des citoyens de constituer une société. En effet, ce sont des espaces juxtaposés constitués par des résidences, des ensembles pavillonnaires et de nombreux ronds-points qui organisent l'évitement de l'autre. Ces nouveaux quartiers, souvent composés de jeunes ménages actifs, relativement aisés, élevant de jeunes enfants, reflètent un espace social cloisonné, catégoriel. En effet, les résidences et lotissements qui jalonnent la « ville diffuse » privilégient des espaces de circulation privés selon des formes urbaines caractérisées par des embranchements successifs en culs de sacs. En découlent l'évitement de l'autre et le développement des relations d'« entre soi », dans lesquelles les habitants s'associent souvent pour défendre leurs intérêts. En l'absence d'évènements et de vie publique sur le

territoire, c'est essentiellement au travers d'une vie associative que les habitants s'efforcent d'animer le territoire, de le faire vivre.

Comme dans le cas précédent, la localisation des ménages et des emplois dans ces espaces périphériques impliquent une forte dépendance à l'automobile et génère un accroissement des déplacements. Ces mobilités contraintes, liées à l'activité ou aux nouveaux modes d'habiter en périphérie, impliquent des efforts supplémentaires pour les habitants, pour créer du lien social et avec leur environnement.

Au final, ces modes de vie dans les transports et sur les réseaux sont susceptibles d'entraîner une désagrégation du lien social et d'accroître les solitudes et les vulnérabilités. Ce type de situation se retrouve, par exemple, dans le discours des habitants du quartier de La Duranne à Aix-en-Provence.

3. SÉGRÉGATION ET SOLIDARITÉ DANS UN GRAND ENSEMBLE ENCLAVÉ

Une autre type de forme urbaine s'est répandue et développée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, au travers des grands ensembles, cités HLM et copropriétés dégradées.

Souvent enclavés dans un maillage d'infrastructures de transports (entre autoroute, canal ou voie ferroviaire), ces grands ensembles accueillent des populations issues de la décolonisation, de conflits internationaux ou de migrations économiques. Fruit de l'exil entraînant des « non-choix » commandés par la pauvreté, le prix de l'immobilier, et les procédures d'attribution de logements,

l'habitat « obligé », et non choisi, se regroupe souvent selon des affinités communautaires. Il s'agit d'espace monofonctionnel, dédié au logement, où les équipements collectifs sont en état d'abandon et l'espace public délaissé. Les conditions sociales et urbaines témoignent d'une population homogène et captive des prix, d'un enclavement et d'une architecture standard. De fait, les habitants sont d'abord aspirés pour des raisons économiques puis souhaitent en partir pour une meilleure qualité de vie. Dans ces grands ensembles, les espaces extérieurs n'ont pas de formes et de sens propres, et se définissent comme des espaces résiduels, dénués de valeur d'usage. Gérés par un acteur privé (bailleur, syndic), ces espaces ne s'intègrent pas dans la continuité de l'espace public de la ville ; ce qui se traduit souvent par l'enclavement du lieu.

Ce manque d'espace public et de commerces hypothèque la possibilité de vivre ensemble autrement qu'entre soi. C'est pourquoi les habitants s'auto-organisent et se replient sur leurs espaces domestiques. De fait, certains habitants bricolent des formes de solidarité, entre trafics, débrouille et travail au noir. Au total, ces espaces souffrent de deux carences symboliques : le manque d'espace public, préjudiciable au développement de sociabilités riches, ouvertes et régulées ; et l'absence d'un imaginaire urbain permettant de s'identifier à un lieu et contribuant ainsi à la construction de l'identité personnelle.

Les récits d'habitants, comme par exemple ceux de la cité monofonctionnelle et enclavée de Pontcarral à Toulon, témoignent néanmoins d'une forme de solidarité résiliente, qui permet de vivre ensemble, à défaut de s'inscrire pleinement dans le territoire.



4. VIVRE LA PROXIMITÉ

D'autres espaces sont en revanche plus propices à la vie de proximité. Ceux où les pratiques de sociabilités sont **marquées par l'habitude de la rencontre sans rendez-vous**.

Ces rencontres se produisent alors par déambulation dans un espace public qui n'est ni privé ni institutionnel, mais ouvert et susceptible d'accueillir une société permettant à des individus et à des groupes différents de vivre ensemble. Nombre de récits montrent notamment comment le temps libre et créatif des individus cède la place au partage de leur temps entre travail et loisirs/ consommation. Certains habitants parviennent néanmoins à garder une liberté de mouvements et de rencontres, une relative maîtrise de leur temps, un contact avec leur environnement. Le territoire met alors à disposition des habitants un espace public ouvert et un temps public scandé par des rythmes collectifs : un rythme quotidien, hebdomadaire, des fêtes, les jours de marché... auxquels tout le monde se trouve en principe soumis, sans discrimination. Disposer d'un lieu de centralité, dans une ville passante et reliée, suffisamment maillée, telle une place autour de laquelle s'articulent des services au public, favorise d'autant la rencontre, et développe ainsi les sociabilités.

On observe dans ces territoires **une forme de résilience à la métropolisation**. Relativement éloignés des villes métropolisées, ces territoires préservent

leur singularité ainsi que des espaces pour le temps libre, ouverts à une vacuité fertile et porteurs d'individuation. Les récits des habitants montrent en effet que le temps et l'espace publics sont ouverts à la mixité des personnes de tous âges, origines et classes sociales confondus.

À l'échelle des aires urbaines de la région, on relève dans ce type de configuration, l'importance de l'attraction exercée par un pôle de centralité doté d'une densité suffisante pour maintenir vivante une cohésion sociale, entretenir des relations de complémentarité avec ses pôles secondaires, et favoriser les échanges entre eux. Encore faut-il que cette densité, à laquelle contribue beaucoup le commerce de proximité, n'ait pas été aspirée par les zones commerciales environnantes.

Les récits d'habitants recueillis à Forcalquier, dans les Alpes de Haute Provence, témoignent du maintien de ce type de ressources liées à l'épaisseur et à la singularité du territoire.

5. SE RETROUVER AUTOUR DES RITES ET TRADITIONS

Une autre forme de territoire résilient est celui qui trouve appui **dans son histoire économique, urbaine et sociale**.

Avec le maintien de l'activité au cœur de la ville centre notamment, la vie sociale se développe dans la proximité. En effet, la proximité des services publics, la présence de petits commerces sont essentiels à la qualité de l'espace public

et au déploiement d'une vie sociale effective. La forme paysagère et urbaine du territoire constitue un contenant qui accueille ses citoyens, grâce à la diversité des espaces publics et privés clairement identifiés. Lorsque la densité du centre urbain atteint une taille suffisante pour exercer son rôle de pôle attractif pour l'ensemble de la ville, ses habitants s'y reconnaissent. Ainsi, l'imaginaire urbain de la ville, en témoignant de sa singularité, habite sa population et contribue à la fédérer.

Le maintien des **rites et traditions** constituent également un tiers qui fédère les communes autour des particularités communautaires, mais aussi autour de l'identité de la ville elle-même. Certains récits d'habitants témoignent de ce que chacun reste attaché à ses langues et traditions d'origine, tout en possédant parfaitement la langue et les codes du lieu d'habitation. Il arrive ainsi que certains héritages soient réinterprétés par les origines des personnes. La région étant traversée par des migrations successives, le maintien de la culture, de la langue d'origine, des traditions, permettent non seulement de conserver l'histoire personnelle de chacun, mais aussi de la remettre au centre de la vie publique.

Les récits d'habitants rencontrés à Beausoleil, dans les Alpes Maritimes, font état non seulement de leur attachement fort à leurs paysages, mais aussi à la grande diversité de cultures en présence qui se fédèrent avec celles de leur pays et région d'accueil.





DÉBAT D'IDÉES

Comment articuler économie productive et économie résidentielle sur un territoire ?

Cette typologie de territoires rappelle que le développement des territoires repose sur les activités économiques localisées, porteuses d'emplois et à l'origine de distribution de revenus. Ces activités répondent toutefois à des logiques économiques différentes, et rendent les territoires plus ou moins vulnérables.

Deux approches de la géographie économique se confrontent sur ce point. L'une, privilégiant la **localisation des entreprises sur le territoire** (économie productive) ; l'autre, **centrée sur les populations qui habitent sur le territoire** (économie résidentielle).

Les débats sont vifs depuis plusieurs années autour de l'attractivité du territoire. Consacrée par les analyses de l'économiste Laurent Davezies, l'économie « résidentielle » tient compte des flux de ressources extérieurs des populations résidentes, tout en captant également les revenus des personnes de passage (touristes, migrations alternantes).

L'économie « productive » ou « marchande » regroupe les revenus du travail et du

capital liés aux échanges des entreprises vers les marchés extérieurs au territoire (marchés national et international). Dès lors, la localisation de l'emploi dépend des choix des entreprises et de l'attractivité des territoires (ressources naturelles, main d'œuvre disponible...). Les travaux des économistes Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti montrent par exemple, la diversité des configurations territoriales du développement économique liées à l'histoire des territoires, aux ressources et réseaux de relations entre acteurs.

Cependant, l'analyse des migrations résidentielles révèle que **l'attractivité des territoires ne se limite pas au seul dynamisme de la sphère productive**. Les ménages privilégient davantage la qualité du cadre de vie, ce qui renforce le découplage entre lieux d'habitat et d'emploi en redessinant la carte socio-économique et démographique des territoires.

En fin de compte, l'économie productive et l'économie résidentielle semblent les deux faces d'une même réalité. En effet,

le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter ces flux de revenus, tout autant qu'à créer de la richesse, et à en assurer la circulation interne. La géographie de la production des richesses et la géographie de la dépense des revenus sont donc évidemment liées. Mais ces liens fonctionnent à des échelles très variables : du local, par exemple par la dissociation entre lieu de travail et lieu de résidence, au global, par exemple par le tourisme international.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Laurent Davezies a observé en 2011 que **l'économie résidentielle génère 55% de la circulation monétaire**, contre 13,5 % pour l'économie productive, et 31,5 % pour les fonctions publiques et les dépenses sociales (santé, aide sociale). Cela corrobore l'idée selon laquelle l'économie résidentielle est un moteur d'attractivité des territoires, de résilience face aux crises locales ou systémiques et, si on la considère dans ses liens avec l'économie productive, de compétitivité globale.

Eclairages

OUVRAGES

DAVEZIES Laurent et TALANDIER Magali
**L'émergence de systèmes productivo-résidentiels, Territoires productifs - territoires résidentiels :
quelles interactions ?**

Travaux n°19, La Documentation française, 2014

VANNIER Martin
Demain les territoires, Capitalisme réticulaire et espace politique. Editions Hermann, 2015

ÉTUDES ET RAPPORTS

Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires

REYNARD Robert et VIALETTE Pascal, INSEE Première n°1538, 2015

Rapport de la mission accompagnement et anticipation des mutations économiques

AUBERT Jean-Pierre, Mutations socio-économiques et territoires : les ressources de l'anticipation. 2014
<http://bit.ly/2fg6dlC>

Rapport au Conseil régional Paca

DAVEZIES Laurent, MEUNIER Ingrid, VANIER Martin
Etude prospective sur l'avenir de l'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Acadie-L'œil, 2011

ARTICLES

BOUBA OLGA Olivier et GROSSETTI Michel
La métropolisation horizon indépassable de la croissance économique ?
Revue de l'OFCE, n°143, 2015

SITES WEB

<http://bit.ly/2gnOZoG>



CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE

Région Provence - Alpes - Côte d'Azur